

Carnet de la quinzaine

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **24 (1936)**

Heft 489

PDF erstellt am: **23.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-262496>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

situations du Mouvement Féministe et du Frauenblatt.

Le dimanche matin, l'Assemblée de déléguées se réunit à l'Aula de l'Ecole polytechnique, sous la présidence de Mme Eder-Schwyzler, docteur en sciences. Elections, rapports se succèdent rapidement dans l'ordre habituel. Le rapport de Mme Emery, médecin dentiste, sur les bourses d'hospitalité accordées par la Section genevoise à plusieurs concurrentes pour faciliter leur séjour à Genève pendant l'Assemblée de la S. d. N. et leur permettre d'en suivre les travaux, rencontra un intérêt très vif. Il est à souhaiter que d'autres sections ou associations suivent cet exemple.

Plusieurs propositions furent longuement et fort justement discutées. Nous tenons à en souligner deux d'un intérêt plus général. Il s'agit d'abord d'une motion de la Section zuricoise invitant le Comité Central à étudier la possibilité de protéger d'une manière plus sûre les membres de l'Association contre le chômage, la maladie, la vieillesse, en créant éventuellement une caisse d'entraide. On sait, en effet, que beaucoup de femmes universitaires exercent des professions indépendantes pour lesquelles l'assurance-chômage et les caisses de retraite ne jouent pas. Aussi le problème est-il urgent et cette proposition a-t-elle été adoptée à l'unanimité.

Puis la Commission des Intérêts professionnels a demandé qu'un fonds fût créé pour permettre le développement de son secrétariat. Le travail de cette Commission, présidée par Mlle le Dr. Schaetzler, a pris, en effet, beaucoup d'extension ces dernières années; son secrétariat exige une collaboration très suivie et des disponibilités plus grandes que celles que peut fournir le budget annuel de la caisse centrale, pour faire face aux services qu'on attend de lui. Les tâches de la Commission sont très diverses, d'un intérêt général direct, et le secrétariat a fort à faire pour les exécuter. En effet, elle réunit une documentation précieuse sur toutes les questions touchant aux professions universitaires et les expériences faites jusqu'ici; puis, d'autre part, elle centralise les offres et les demandes de places, tâche fastidieuse mais indispensable pour connaître les conditions exactes du marché du travail. En outre, ce service de renseignements est incontestablement utile aux membres qui chôment ou qui viennent de terminer leurs études. A ceux-ci, le secrétariat fournit aussi des adresses, des recommandations, des conseils. Cette Commission s'occupe encore d'orientation professionnelle, prépare des monographies sur les carrières universitaires, dont le texte français est du reste publié dans ce journal, donne des indications utiles pour les études universitaires, et examine les débouchés; enfin, elle s'occupe de la défense des intérêts professionnels.¹

Après de vifs débats, vu l'utilité et l'urgence du travail de la Commission, la création d'un fonds pour le développement de son secrétariat fut votée.

Une très vivante causerie de Mlle Dubois (Genève) sur le Congrès de la Fédération Internationale à Cracovie délassa les esprits après cette lourde partie administrative. Enfin, un déjeuner très animé permit les échanges de vues et les prises de contact qui sont un des buts de toutes les assemblées féminines.

A la Section zuricoise, à Mme Henrici, sa charmante présidente, vont tous les remerciements des déléguées pour un accueil si sympathique et si chaleureux. L'an prochain, c'est à Fribourg, où l'Association ne compte encore point de section, que se tiendra la XIV^e Assemblée générale.

Alice ARNOLD.

¹ Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat des Intérêts Professionnels, Florissant 4, Genève.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Hérissau et Teufen, fin novembre 1936.

Mesdames et chères alliées,

Une nouvelle année de travail a commencé; nous ne savons pas ce qu'elle nous réserve et c'est avec un certain souci que nous allons à sa rencontre. Nous vous demandons de nous suivre dans nos activités en nous accordant votre confiance et votre intérêt, en collaborant avec nous, afin que nous ne portions pas seules une responsabilité très lourde.

Nous avons accompli les démarches suivantes dont l'Assemblée des déléguées de Coire nous avait chargées.

a) La résolution concernant l'impôt sur la bière a été envoyée au Conseil fédéral qui nous répond que la question est à l'examen.

b) Quant à une représentation féminine dans la Commission du contrôle des prix, M. le Conseiller fédéral Obrecht a d'abord répondu affirmativement à notre demande, nous priant de lui présenter des candidatures. Nous avons donc cherché dans toute la Suisse des personnalités compétentes pour remplir ce rôle important et allions en présenter la liste à M. Obrecht, lorsque celui-ci nous écrivit que finalement il n'y avait pas de vacance dans la Commission et que, de ce fait il ne pourrait pas nous y accorder de siège. Il nous proposait que Mlle Dora Schmidt qui assiste aux séances avec voix délibérative, nous représente, et pensait que certainement nous serions satisfaites de cet arrangement. Mais nous, qui apprécions vivement les compétences de Mlle Schmidt et les services qu'elle a déjà rendus à notre cause, ne pouvons pas nous déclarer satisfaites, car ce que nous désirions, c'est une femme ayant une expérience pratique de consommatrice, qui, à côté de Mlle Schmidt, représenterait les intérêts des femmes organisées. Nous espérons que le dernier mot n'aura pas été dit.

c) Enfin, la Commission de la paix a été formée et s'est réunie le 14 novembre à Berne. Voici sa composition:

Mlle GRÜTTER, Dr. des lettres, Schwarztorstrasse, 20, Berne, présidente.
Mme HOFER-HOCH, Oberdiessbach, secrétaire.

Mme C. BREFIN-OSER, pasteur, Riehen.

Mlle Math. GAMPERT, av. H.-Dunant, 20, Genève.
Mme CHENEVARD-DE MORSIER, rte de Malagnou, 37, Genève.

Mlle C. NEF, Hérissau.

C'est à dessein que nous n'avons pas choisi nos membres par régions et que nous avons établi deux centres, l'un pour la Suisse allemande à Berne, l'autre pour la Suisse française à Genève, de manière que les affaires courantes puissent être liquidées plus facilement. Une Commission composée de membres dispersés aurait été trop onéreuse pour notre caisse. Chaque étude spéciale exige d'ailleurs des sacrifices d'argent. C'est pourquoi nous prions celles de nos sociétés qui ont tout particulièrement désiré la création de cette Commission de nous y aider par une contribution financière, si minime qu'elle soit. Les membres de la Commission seront heureuses de recevoir vos suggestions.

Avec cette circulaire, vous recevrez notre rapport. Il est devenu plus volumineux en raison du travail de l'année écoulée.

Au commencement de cette nouvelle période d'activité, nous voudrions répéter notre appel en faveur du Frauenblatt et du Mouvement Féministe; nos deux organes de presse indispensables à notre action et seuls liens entre nos sociétés. Gagnez-leur des abonnés et collaborez-y, afin que leur existence soit assurée.

Nous vous rappelons que le questionnaire de notre Commission pour la lutte contre les effets de la crise est à la disposition des sociétés désireuses de faire une enquête sur les conditions de travail des femmes dans telle ou telle profession. Il serait à désirer que toute enquête de ce genre fût faite sur les mêmes bases.

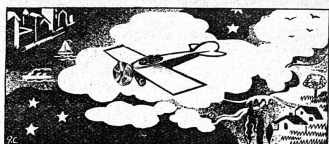
Nous avons le plaisir de saluer une nouvelle société: l'Association des anciennes élèves de l'Ecole normale de Berne (présidente: Mme H. Barben-Durand, Uetligen) qui vient d'adhérer à l'Alliance.

Nous formons les meilleurs vœux pour votre travail. Les temps actuels exigent de nos sociétés un soin redoublé et l'étude approfondie des besoins de l'heure présente.

Recevez Mesdames et chères alliées, nos cordiales salutations.

Pour le Comité:

La Présidente: La Secrétaire:
C. NEF. A. RECHSTEINER.



Correspondance

«Loisirs masculins»

Genève, le 6 décembre 1936.

Madame la Rédactrice,

J'ai lu avec intérêt, dans le dernier numéro du Mouvement, une coupure de presse dont l'auteur suggérait que les hommes, qui ne sauront pas à quoi employer les loisirs nouvellement créés pour eux, les consacrent à seconder — et même à remplacer — leur femme dans de nombreuses besognes ménagères, souvent terriblement absorbantes.

Si j'ai été intéressé par cette suggestion, c'est que je suis toujours frappé de constater combien d'une manière générale, pour les hommes, certaines parties du travail domestique sont considérées comme inférieures et indignes d'eux. Et ils laissent leur femme s'épuiser à les accomplir, alors qu'eux-mêmes se plaignent de découvrirment ou d'oisiveté. Combien de ménages de chômeurs existe-t-il, où le mari chômant, alors que la femme, plus débrouillarde, a trouvé quelques menues besognes rémunératrices au dehors, n'a pas l'idée d'employer ces loisirs forcés à la soulager

du travail domestique? J'en connais plusieurs dans cette situation, où les maris cuisinent très volontiers en remplacement de leur femme, mais se refusent absolument à faire la vaisselle après le repas. «Travail de femmes», disent-ils avec dédain. «Travail de femmes», disaient aussi, si j'en crois une de vos confrères féminines de Suisse allemande, des écoliers auxquels l'on avait eu l'idée de faire donner un enseignement culinaire, qui s'arrachaient les casseroles autour du fourneau, mais que l'on avait mille peines à obliger à nettoyer ces mêmes casseroles une fois le ragout mijoté ou la soupe cuite à point. C'est la mentalité du «chef» en blanc bonnet, qui tourne les sautes et surveille les rôts, mais auquel il faut une escouade de filles de cuisine pour les besognes ennuyeuses et malpropres.

Si j'ai pris la liberté de signaler à vos lectrices cet aspect du travail ménager pour les deux sexes, c'est que je crois qu'il serait utile de déraciner ce préjugé touchant la soi-disant infériorité de la femme. Et ceux et celles qui avec les meilleures intentions du monde ont organisé et organisé encore des séances récréatives et instructives pour les chômeurs masculins — «les femmes ont bien assez à faire à s'occuper chez elles si elles le veulent», nous disaient-ils, — n'ont-ils donc jamais songé que les femmes de chômeurs ont, elles aussi, et peut-être plus encore que leur mari, besoin parfois d'un peu de détente et de joie? et que, si on pouvait persuader leur mari de les remplacer chez elles durant ce temps, une heure de musique, de cinéma, ou de conférence, leur ferait grand bien à elles aussi?

Veuillez, etc.

Y. P.

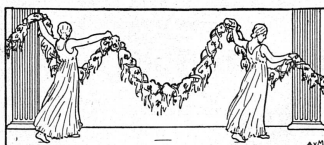
Deux poids et deux mesures

Une abonnée nous écrit:

Un grand intérêt et une grande pitié se manifestent à travers le monde pour le roi d'Angleterre obligé de choisir entre sa profession et son mariage.

Et les institutrices!...

A. L.



A travers les Sociétés

Cours d'instruction antialcoolique.

C'est à l'Hôtel sans alcool l'Helvétie, à Montreux, que vient de se donner le premier cours d'instruction antialcoolique organisé par la Ligue suisse des femmes abstinences. Sous la présidence de Mme Jomini (Nyon), une soixantaine d'auditrices ont suivi avec intérêt le vivant exposé de M. Ch. Freundler, aumônier de l'Hôpital cantonal

à Lausanne, sur la valeur de la signature donnée en engagement d'abstinence, qui rend aux non-valeurs que sont les antialcooliques toute leur utilité. Pourtant, il est des cas où les sociétés d'abstinence doivent la refuser: si elle est prise dans un état d'ébriété, ou dans un but utilitaire, ou enfin si l'entourage ne veut pas signer avec le nouveau membre, sous prétexte que l'abstinence de fait suffit.

M. Odermatt, du Secrétariat antialcoolique à Lausanne, fait ressortir, dans sa causerie sur la manière de diriger une société, la responsabilité des Sociétés antialcooliques suisses; elles sont la conscience nationale par rapport à un danger insidieux. Une bonne organisation de la lutte dépend d'une bonne organisation des lutteurs.

Après une vive discussion et un thé en commun, M. Odermatt, qui a disposé des produits suisses sur les tables, entretient ses auditrices de l'utilisation nouvelle des fruits; puis Mlle Antoinette Quinche, avocate à Lausanne, transforme la soirée en un exercice de présidence d'assemblée: discussion de deux questions intéressantes la Ligue, explications des divers procédés pour conduire les débats, etc.

Le dimanche, Mlle Willeumier, ancienne élève de l'Ecole des ministères féminins, a fait, à l'Eglise libre, une méditation sur le texte d'Esaié: C'est dans la tranquillité le repos, que sera votre salut, votre force. Puis M. le Dr. Bersot, de Neuchâtel, a parlé du rôle de la femme abstinente dans son foyer, où elle a le devoir de créer une atmosphère tonique et gaie, un zèle constructif pour le bien, l'alcool, un zèle constructif pour le bien.

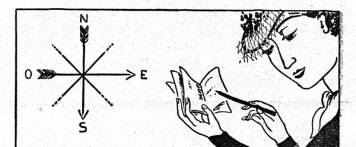
Après le déjeuner, M. le Dr. Muller, de la Lignière, à Gland, a présenté un exposé documenté et scientifique sur la valeur alimentaire des fruits, valeur qui s'est affirmée au moment de la découverte des vitamines et de leur importance. Enfin, Mme Kretschmar, agente de la Ligue pour la Suisse romande, a terminé le cours en remerciant les conférenciers et Mlle Krähenbühl directrice de l'Hôtel Helvétie, et en demandant à chaque membre de prendre la résolution de travailler plus fermement et avec plus de conviction à la belle tâche qui incombe aux femmes abstinences suisses. S. B.

Ouvrir de l'Union des femmes de Genève.

Afin de faciliter les emplettes de ses amis fidèles et pour se faire connaître à de plus nombreux clients, l'Ouvrir de l'Union des Femmes a ouvert dès le 1^{er} décembre et pour tout un mois un magasin situé au cœur de la ville, soit à la place de la Fusterie, 5.

On trouvera d'abord dans ce nouveau magasin, tous les objets mis en vente au local de l'Ouvrir à la rue Pierre-Fatio et recherchés autant par les bénéficiaires que par le but social d'aider aux chômeuses qui a présidé à leur confection: lingerie pour femmes et jeunes filles, depuis le modèle courant et pratique jusqu'à la plus élégante parure en crêpe de Chine incrustée, chemises d'hommes pour le travail, pour la ville ou pour le soir, coquettes robes d'enfants et layettes, fourreaux pour le ménage et tabliers fantaisie pour étreintes, paillovers de tout genre, pyjamas et sous-vêtements puis des nouveautés originales préparées à l'occasion des fêtes, telles que des assortiments pour voyages, des assortiments pour bébés, des blouses et des colifichets...

Des commandes sont acceptées pour être exécutées par les ouvrières de l'Ouvrir aussi bien que par celles de l'atelier de chômeuses de la Taconnerie, ce dernier étant à même de fournir spécialement en ce mois de décembre tous les costumes et travestis qu'on lui confiera. Et en songeant à toutes celles qui, souvent depuis des semaines, attendent que cette organisation d'entraide qu'est l'Ouvrir ait écoulé ses marchandises ou reçu de nouvelles commandes pour pouvoir leur fournir le travail dont elles ont besoin, nous permettrons de chauffer leur chambre ou de manger à leur faim, elles et leurs familles, certes chacune se hâtera d'inscrire une visite à ce nouveau magasin sur ses listes d'emplètes de décembre.



Carnet de la Quinzaine

Lundi 14 décembre:

GENEVE: Soroptimist Club. Hôtel de Genève, 19 h. 30: Souper d'Escalade, réservé aux membres du Club et à leurs invitées. Surprises.

Mardi 15 décembre:

GENEVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Revue d'Escalade, représentée au profit des œuvres de l'Union. (Billets à l'avance au local, 3 fr.)

Jeudi 17 décembre:

GENEVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Deuxième représentation de la Revue (voir ci-dessus).

Mercredi 23 décembre:

GENEVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Fête de Noël du Club de prochainement.

Entretiens sur l'Education

Mensuel de 8 petites pages

«Aux Mères» 42^{me} année

Rédaction et Administration: 19, r. Töpffer, Genève

Abonnements. En Suisse: 1 fr. 50. — Compte de chèques postaux 1.542. Entretiens sur l'Education.

GENEVE. — IMPRIMERIE RICHTER



Ceux qui peinent ne peuvent améliorer leur situation économique qu'en s'affiliant à une coopérative et en confiant à celle-ci leur force d'achat. + Le consommateur isolé gaspille sa force d'achat, alors que le consommateur organisé la fait concourir à son bien-être. + Celui qui fait ses achats à la coopérative agit dans son propre intérêt.

UNION SUISSE DES COOPÉRATIVES DE CONSOMMATION (USC), BALE